

**SITE CLASSÉ**

Décret du 4 juin 1933.  
Zone de protection du chatellier classé par décret du 25 mai 1937.

**CRITÈRE :** Pittoresque

**TYPLOGIE :** Parc et jardin (Promenade) et Site urbain, bourg, village (zone de protection)

**MOTIVATION****DE PROTECTION**

La promenade, déjà très touristique à l'époque du classement, subissait divers outrages : abattage d'arbres centenaires pour laisser la place aux forains, construction d'une plate-forme en béton, installation d'un poste électrique. Le classement permet, malgré l'opposition de la municipalité de l'époque, d'éviter d'autres dégradations.

**DÉLIMITATION-SUPERFICIE**

Promenade du chatellier : 3,30 ha et Zone de protection du chatellier 12,08 ha.

**PROPRIÉTÉ PUBLIQUE**

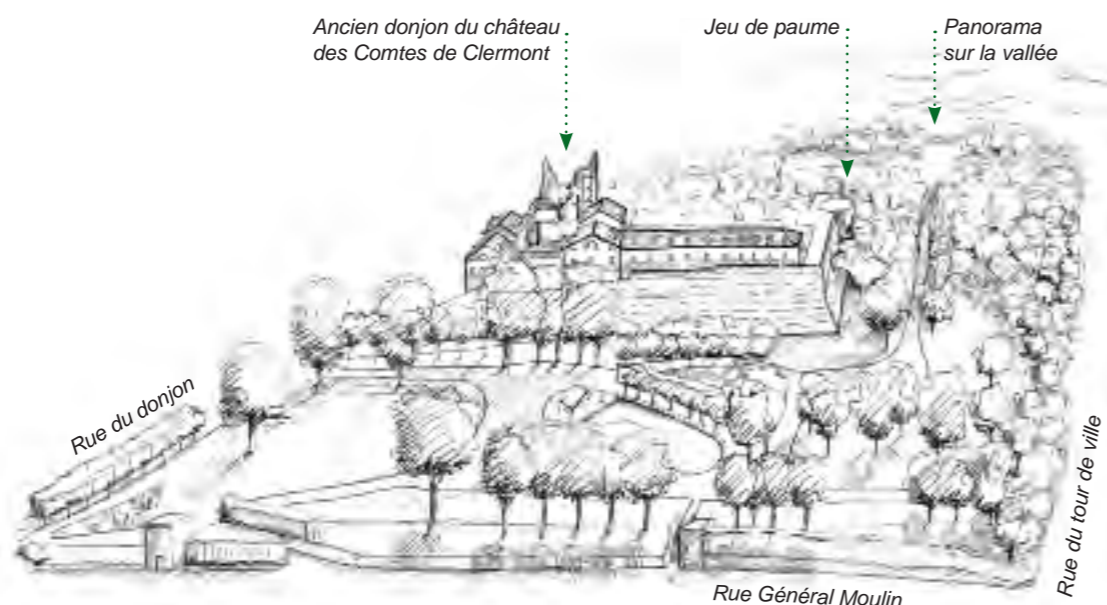
(commune de Clermont).

**AUTRES PROTECTIONS :**

Monuments historiques :  
- *Porte de Nointel* classée Monument Historique (22 mars 1937).

- *Ancien donjon* inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques (5 avril 1950).

- *Eglise Saint Samson* classée Monument Historique (4 janvier 1921).

**Le siège de l'ancien Comté de Clermont**

Clermont-de-l'Oise est une ville d'un peu plus de 10 000 habitants, au centre du département de l'Oise. Elle est située à la limite géologique du bassin Parisien et du plateau Picard, entre les villes de Beauvais et Compiègne. La ville est implantée sur la rive droite de la Brèche, rivière affluente de l'Oise.

La ville fut fortifiée dès le XIII<sup>e</sup> siècle et subit plusieurs sièges pendant les guerres de cent ans et de religion. A partir du XI<sup>e</sup> siècle, Renaud II, seigneur de Clermont porta le titre de comte. Au XIV<sup>e</sup> siècle, signe de sa puissance, le comté de Clermont possédait 167 vassaux et 1500 fiefs et arrières fiefs (cité par M. le comte de Luçay). Le comté fut réuni à la couronne de France. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les remparts sont abattus et l'importance du Comté décline.

La partie la plus ancienne de la ville se trouve sur les hauteurs de la colline du Chatellier. Un donjon du XI<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui en ruine, culmine au sommet de la ville.

« Le donjon roman de Clermont est, malgré les nombreuses modifications qu'il a subi, l'un des plus anciens, des plus grands et des mieux conservés de Picardie. Edifié au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle, par un comte de Clermont, il fut rattaché à plusieurs reprises au domaine royal avant de demeurer dans la maison des Bourbon. Le donjon fut transformé en résidence par la princesse d'Harcourt, en 1703, après le déclassement de la ville comme place forte, ce qui entraîna de profondes modifications dans cette architecture défensive. Il fut en 1805 utilisé comme maison d'arrêt et de correction, puis en 1826, comme maison centrale de détention et enfin en école pour jeunes délinquants » (Base mérimée du Ministère de la culture).

Ce vestige du château domine en position défensive la vallée de la Brèche et les horizons alentours où les bois et les forêts tiennent une place importante. La ville ancienne de pierres ou briques se prolonge au sud, tandis qu'au nord des versants plus naturels et boisés descendent vers la vallée de la Brèche.





**CLERMONT**  
10 573 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**

- . ouvert au public
- . public de proximité et touristique
- . promenade et loisirs, manifestations

**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**

- . Document de gestion : en cours
- . Restauration du donjon en vue d'une ouverture au public

**SIGNALÉTIQUE :**

- . Aucune

**MUTATIONS :**

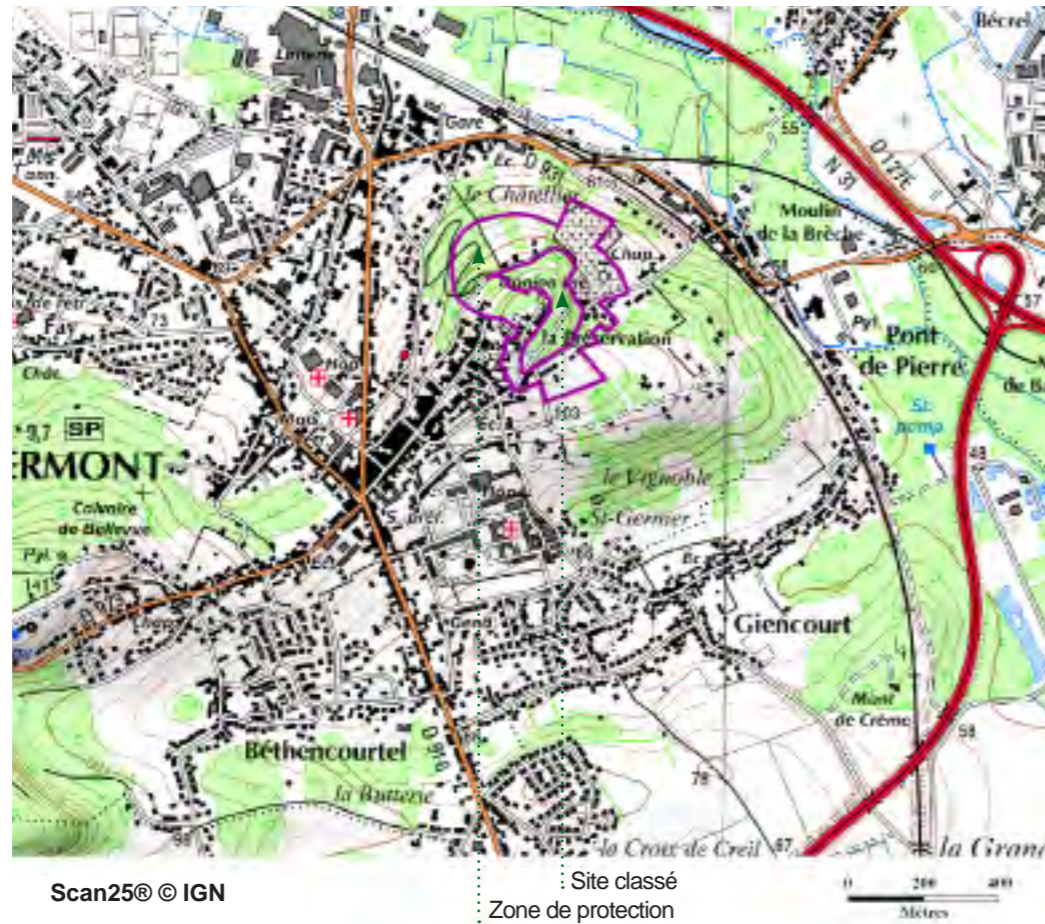
- . Etat du site : dégradé
- . Pressions : équipement, infrastructures, dynamiques naturelles
- Mutations secondaires : pression urbaine

**ENJEUX :**

- . Suivi de l'étude de requalification lancée en 2007
- . Dégagement des vues, notamment le bosquet nord au-dessus du cimetière
- . Site à signaler dans les dépliants touristiques

**POUR EN SAVOIR PLUS :**

- . COMTE DE LUÇAY, « Le comté de Clermont en Beauvaisis... », dans : Bibliothèque de l'école des chartes. 1878, tome 39. pp. 343-344.
- . Dr. PARMENTIER, R.-Clermont-en-Beauvaisis : ses monuments, ses rues, ses maisons - Senlis, impr. réunies de Senlis, 1934.
- . Guides Bleus - Picardie - Conseil Régional de Picardie, Aubin imprimeur, 1993.



Scan25® © IGN  
Site classé  
Zone de protection

*Une promenade au pied des ruines du château*

La promenade du Chatellier se situe au cœur de la vieille cité au pied du rempart. Elle forme une terrasse de 2,7 ha autour de l'ancien site du château des Comtes de Clermont, dont il ne reste que le donjon. Le parc est composé de pelouses et de bois reliés entre eux par des allées ombragées de tilleuls et marronniers. Ils mettent parfois en scène le lointain. Le promeneur, peut s'émerveiller devant le spectacle de la vue admirable de la vallée de la Brèche. Plein nord, les vues sont masquées par des taillis denses au-dessus du cimetière.

Le Chatellier est un lieu de promenade très agréable et calme, relié directement à la vieille ville. Le parc s'ouvre par des promenades plantées d'arbres au niveau de la Porte du Nointel. Cette porte datant du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle faisait partie des fortifications du bourg. A cette entrée, un «rond de danse» en béton, aménagé pour des bals champêtres contraste avec le site. Diverses allées s'entrecroisent au milieu des pelouses. L'ancien terrain du jeu de paume est situé à proximité de la deuxième entrée du châtelier sur la rue du tour de ville. C'est un rectangle en stabilisé de 20 m sur 10 bordé de bancs et d'arbres.

Le site jouit d'une fréquentation régulière de la part des habitants, mais aussi des touristes qui viennent voir les monuments de la ville. La promenade s'inscrit aussi dans différents parcours de randonnée et accueille diverses manifestations. Des conflits d'usage ou d'esthétisme se manifestent parfois : réseaux électriques traversant de part en part le site, circulation de poids lourds sur les pelouses pendant les manifestations de plein-air. Un poste électrique construit en briques est partiellement caché par des haies.

En 2007, la ville de Clermont a lancé une étude de requalification du parc du Chatellier et de ses liaisons avec un plan de gestion du patrimoine arboré et la requalification de l'espace public (mobilier, jeux, éclairage, espace pour les manifestations...).

